

ASSEMBLÉE NATIONALE1er juin 2006

**ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 328

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 17

Dans l'alinéa 8 de cet article, substituer au mot :

« sera »,

le mot :

« est ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.